FONDATION DU PATRIMOINE

Collectivités & associations

Sauvegardons ensemble votre patrimoine !

Vous possédez un élément patrimonial à sauvegarder et valoriser ? La Fondation du patrimoine vous accompagne pas-à-pas dans la réussite et le financement de votre projet.

Quels projets pouvons-nous soutenir ?

Bâti
musées, théâtres, lieux de culte, demeures, moulins, fabriques, fontaines...

Naturel
paysages, milieux naturels, parcs et jardins, espèces en danger, éco-rénovation...

Mobilier
patrimoine roulant et maritime, instruments de musique, livres, meubles, tableaux, statues...

Partout en France
Métropole et Outre-mer

Quels sont nos atouts ?

- Accompagnement personnalisé
- Allègement des tâches administratives
- Sécurité dans la gestion des fonds
- 94 % des dons aux travaux
- Avantages fiscaux pour les donateurs

PORTAIL DU PATRIMOINE

Découvrez également le Portail du patrimoine, le site d'information 100 % dédié au patrimoine. Retrouvez des guides pratiques, des vidéos inspirantes et des dossiers thématiques pour vous guider tout au long de votre projet sur **www.portailpatrimoine.fr**

Comment financer votre projet ? Collectez des dons !

Une fois votre programme de restauration identifié et votre plan de financement prévisionnel défini :

1. Complétez un dossier (sur www.fondation-patrimoine.org) et transmettez-le à votre délégation régionale
2. Instruction rapide de votre dossier, signature de la convention et lancement de la collecte
3. Mobilisez vos concitoyens en animant votre collecte
4. Encaissement des dons, envoi des lettres de remerciement et reçus fiscaux aux donateurs par la Fondation du patrimoine
5. Percevez les fonds collectés à la fin des travaux

Quels financements complémentaires pouvons-nous vous apporter ?

En plus de la collecte, la Fondation du patrimoine vous apporte :

- Mécénat
- Partenariats
- Aides directes
- Loto du patrimoine

FONDATION DU PATRIMOINE

Organisme à but non lucratif, reconnu d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est le premier acteur de la générosité en France en faveur du patrimoine. Elle sauve ainsi chaque année plus de 2 000 sites sur tout le territoire et participe activement à la vie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

Contactez votre délégation régionale :

Siège social :
153 bis, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine
Tél : 01 70 48 48 00 | info@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
www.portailpatrimoine.fr

Photos et illustrations : Éric Sander, Fondation du patrimoine, Freepik, Vecteezy - Ne pas jeter sur la voie publique